

# La protection des données est très sollicitée

**Rapport** » Le travail ne manque pas au sein de l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation (ATPrDM). Son rapport d'activité 2021 a été présenté hier à la presse.

Préposée à la protection des données, Florence Henguely parle d'une «surcharge constante». En cause: la numérisation de l'administration, l'utilisation de nouveaux outils comme la vidéoconférence ou les systèmes de traçage en lien avec le Covid-19, ou encore le déploiement de Microsoft Office 365. En 2021, quelque 474 dossiers ont été ouverts. Un grand contrôle a également été effec-

tué au Service de l'informatique et des télécommunications.

**Préposée** à la transparence, Martine Stoffel indique que ses activités sont aussi à la hausse. Le nombre de demandes d'accès ainsi que de requêtes en médiation a triplé par rapport à 2020. La majorité des documents demandés concernait l'éolien, explique-t-elle. Sur 64 demandes de médiation, 49 étaient en lien avec ce dossier. Egalement surchargée, elle explique qu'elle ne parvient pas toujours à respecter les délais légaux.

Enfin, la médiatrice cantonale, Annette Zunzer Raemy, a traité 46 demandes en 2021,

touchant un large éventail de sujets. Elle va s'employer à mieux faire connaître son service.

Des ressources pour engager du personnel supplémentaire ont été demandées à l'Etat. «Fin de non-recevoir», regrette Laurent Schneuwly, président de la commission cantonale de la transparence de la protection des données et de la médiation. L'an dernier, le rapport d'activité de l'ATPrDM avait été fraîchement accueilli par le Conseil d'Etat, qui s'était permis de répondre à quelques remarques. Laurent Schneuwly assure que «les relations ne sont plus conflictuelles». »

MAGALIE GOUMAZ